

# MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

Marché à procédure adaptée (MAPA)

## Cahier des Clauses Techniques Particulières

---

Fourniture d'une scie circulaire à format

Octobre 2016

*Lycée professionnel de l'ameublement*  
Rue André-Charles Boulle  
BP 53  
31250 REVEL

# **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES**

## **1- OBJET DU PRESENT MARCHE :**

Le présent marché est relatif à l'acquisition d'une machine-outil pour le travail du bois de type scie circulaire à format.

La prestation de service comprend la livraison, l'installation de la machine et sa mise en route dans l'établissement scolaire destinataire, les épreuves de réception, la formation pratique des professeurs, la garantie.

La prestation de fourniture comprend la machine et son raccordement aux différents réseaux avec sa protection propre au lieu spécifié par l'établissement, ainsi que le système de mise à niveau.

Le présent C.C.T.P. définit le niveau minimum des caractéristiques techniques des fournitures prévues dans la présente consultation ainsi que la prestation à effectuer dans le cadre de leurs livraisons.

Les soumissionnaires ont l'obligation d'établir une offre conforme aux prescriptions du présent C.C.T.P.

## **2- MODE DE PASSATION :**

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée en application du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 article 27 qui concerne les MAPA.

## **3- NORMES ET REGLEMENTS A APPLIQUER :**

Le soumissionnaire doit fournir tous les renseignements techniques (catalogues, photographies) permettant d'apprécier parfaitement les caractéristiques des matériels et leur conformité aux règlements en vigueur.

L'ensemble des fournitures doit répondre aux normes françaises et européennes en vigueur.

La machine doit respecter la réglementation européenne et la réglementation française en vigueur à la date de livraison de la machine et donc être conforme en tous points aux articles du code du travail.

En particulier, la machine proposée doit être totalement conforme aux décrets en vigueur au moment de la passation de l'appel d'offre.

Un certificat de contrôle en situation sera établi par les soins d'une société agréée par le ministère du travail et sera joint à l'offre.

#### **4- QUALITE DU MATERIEL :**

Tous les matériels sont neufs et répondent aux caractéristiques générales définies dans le présent C.C.T.P.

Une attention toute particulière est accordée à la qualité ainsi qu'à la robustesse des équipements fournis sur les machines, compte tenu notamment de l'utilisation pédagogique de ces machines et de l'usage de ces dernières en milieu scolaire (solidité des protections mécaniques, etc.). Cette utilisation spécifique implique une ergonomie de la machine bien adaptée : accessibilité des commandes, grande visibilité de la zone de travail.

Toutes les indications importantes sur la machine sont inscrites de façon bien visible et inaltérable. Elles sont systématiquement en langue française.

#### **5- EXECUTION DES PRESTATIONS :**

La société attributaire remet un équipement neuf et complet, en parfait ordre de marche et répondant intégralement aux impératifs d'exploitation.

En conséquence, elle ne peut, sous aucun prétexte, faire ultérieurement état d'omission, erreurs ou mauvaises interprétations du dossier pour se dispenser de fournir ou installer une partie d'équipement dont l'absence met en cause le bon fonctionnement de l'équipement dans son intégralité ou encore justifie une demande de supplément de prix.

Le fait pour la société attributaire de respecter les clauses des pièces écrites ne peut en aucun cas la soustraire à sa pleine et entière responsabilité d'entrepreneur.

#### **6- ORGANISATION DU TRAVAIL :**

La société attributaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour :

- Appliquer toutes les mesures de sécurité afin d'assurer la protection vis à vis des tiers et préserver de tout accident les occupants des établissements ainsi que son propre personnel.
- Établir toutes les demandes d'autorisation nécessaires à ses travaux auprès du chef de travaux de l'établissement et ainsi garantir en toutes circonstances le fonctionnement normal de l'établissement.
- Se conformer au règlement de sécurité en vigueur sur le site.
- Protéger contre les risques de détérioration l'ensemble du matériel.
- Assurer, à sa charge, après l'achèvement de sa prestation, l'enlèvement de tous les emballages des différents matériels.

#### **7- IDENTIFICATION DES MATERIELS :**

*Chaque matériel installé est équipé d'une plaque d'identification spécifique comprenant les éléments suivants :*

- *Numéro de série de la machine*
- *Logo de la région Midi-Pyrénées dont le modèle sera fourni à la signature du marché.*

*Le modèle de cette plaque est soumis à l'agrément du conseil régional de Midi-Pyrénées.*

*Elle est fixée sur le bâti de la machine de manière rigide, durable et ne doit pas pouvoir être démontée.*

*La plaque est disposée de façon à être bien lisible, dans la mesure du possible sur la face avant du bâti et à proximité du plan de travail.*

## **8- GARANTIE :**

**La société attributaire est tenue à une obligation de garantie contractuelle de un an pièces, main d'œuvre et déplacements sur l'ensemble des fournitures, y compris les logiciels si nécessaire.**

**Cette garantie est de la responsabilité de la société attributaire elle-même qui assure, si besoin est, le relais vers les constructeurs.**

**Seuls sont exclus de la prise en charge les frais de réparation consécutifs à une utilisation anormale de la machine ou à des dégradations volontaires.**

Délais d'intervention quelle que soit l'origine de la panne :

- Sous 3 jours ouvrés hors période d'examen ;
- Sous 2 jours ouvrés en période d'examen avec possibilité de joindre par téléphone un interlocuteur capable en cas de panne de poser un diagnostic rapide par télédiagnostic ou internet et de communiquer une solution de dépannage.

Délais de dépannage :

- 15 jours calendaires.

Prévoir une maintenance préventive consistant en une visite annuelle (entretien normal, vidange des réservoirs, tests d'acceptation) en accord avec le chef d'établissement sur la durée de garantie contractuelle.

Des frais de déplacement ne peuvent être réclamés par la société attributaire dans la mesure où celle-ci se déplace afin d'assurer la garantie du matériel.

En cas de non respect de ces délais, le détenteur du Marché aura des pénalités d'un montant de 100 € par jour de retard.

## **9- LIVRAISON :**

La machine est livrée sur le site du Lycée professionnel de l'ameublement (en rez-de-chaussée) rue Charles André Boulle 31250 REVEL.

Toute machine est mise en service par les soins du fournisseur après préparation par l'établissement receveur :

- du sol adéquat (aucune fixation au sol),
- des lignes d'alimentation électrique et pneumatique avec leurs raccordements,
- du réseau d'aspiration,
- de la voie d'accès au lieu d'implantation de la machine.

A cet effet, le fournisseur est tenu de faire parvenir à l'établissement l'ensemble des prescriptions nécessaires, un mois au moins avant la livraison de la machine.

### **9-1 – Livraison, installation et mise en service de la machine par l'attributaire**

La livraison comprend :

- le transport et la manutention de la machine jusqu'au lieu d'implantation,
- l'enlèvement des éléments de conditionnement.

L'installation et la mise en service de la machine sont effectuées par le fournisseur selon les normes en vigueur. Celles-ci comprennent :

- la mise à niveau de la machine,
- les pleins d'huile,
- les branchements électriques et pneumatiques nécessaires,
- le raccordement à l'aspiration,
- la réalisation de tous les réglages nécessaires au bon fonctionnement de la machine, de ses équipements et accessoires,
- la remise de toute la documentation prévue.

### **9-2 - Démonstration**

A l'issue de l'ensemble des opérations citées en 9.1, une démonstration du bon fonctionnement de la machine et de ses accessoires est faite au chef d'établissement (ou à son représentant), en présence d'au moins deux professeurs.

La démonstration du bon fonctionnement comporte le test :

- des divers modes de fonctionnement,
- des différentes fonctions de la machine et de ses accessoires,
- des performances et de la précision de la machine.

La durée de cette démonstration est d'au moins une journée si nécessaire.

### **9-3 - Aide à la prise en main**

Après les opérations précédentes, le technicien effectuant la mise en service aide les professeurs à prendre la machine en main sur des fabrications prévues dans l'établissement.

- La matière d'œuvre nécessaire est fournie par l'établissement.
- La durée de la formation pratique et programmation est de 1 journée sur site pour la prise en main de la machine par les professeurs.

### **9-4 - Protocole de réception**

Ce document, fourni en temps utile, récapitule l'ensemble des éléments suivants :

- les caractéristiques de la machine fournie avec ses équipements et accessoires,
- le certificat de conformité de la machine,
- les tests de réception,
- les coordonnées des participants à la réception de la machine,
- les coordonnées précises des interlocuteurs :
  - pour la garantie durant la première année de service.
  - pour l'après-vente au-delà de la première année.

Ce dossier est signé par le chef d'établissement et par le fournisseur de la machine.

A la suite de la phase livraison / installation des équipements, la société attributaire est tenue de faire viser le certificat de « service fait » par le chef d'établissement.

La remise de ces documents visés est un préalable indispensable au paiement du solde par le lycée professionnel de l'ameublement.

## **10 - PRESTATION DE SERVICE :**

Ce chapitre définit les conditions générales qui régissent l'ensemble des prestations de service à fournir par la société attributaire dès la mise en service des matériels.

La société attributaire assure toutes ses prestations selon les règles de l'art de la profession et selon les standards habituellement reconnus dans son domaine d'activités.

La société attributaire doit avoir la capacité de fournir les prestations de service suivantes :

- Livraison.
- Installation.
- Mise en route et essais.
- Formation.
- Garantie des matériels.
- Après-vente et maintenance sur site.
- Proposition d'une télémaintenance.

## **11 - DELAIS DE LIVRAISON :**

Le délai de livraison et de mise en service est conforme à l'article 2 du CCAP.

## **12 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES :**

Remise des offres : toutes les précisions demandées dans le CCTP doivent toutes être IMPERATIVEMENT renseignées et complétées si besoin de :

- Fiches techniques
- Fiches annexes

(Toutes spécifications complémentaires utiles peuvent être ajoutées en observation)

## **13 - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE : Descriptif de la machine**

Les fiches suivantes présentent les caractéristiques techniques et les descriptifs des équipements souhaités à minima.

Le soumissionnaire complétera ces fiches techniques en cochant la colonne « réponse du soumissionnaire ». Il complétera, dans les zones prévues à cet effet, les caractéristiques techniques à préciser.

Si son équipement présente des caractéristiques supplémentaires utiles à préciser, il peut compléter le cadre prévu à cet effet, à la fin des fiches techniques, désigné :

**« Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer »**

**« L'insertion de page est possible, de même l'ajout de document est possible »**

## 1. Annexe : DESCRIPTIF DE LA MACHINE

Les fiches suivantes présentent les caractéristiques techniques et les descriptifs des équipements souhaités.

Le soumissionnaire complétera ces fiches techniques en cochant la colonne « réponse du soumissionnaire ». Il complétera, dans les zones prévues à cet effet, les caractéristiques techniques à préciser.

Si son équipement présente des caractéristiques supplémentaires utiles à préciser, il peut compléter le cadre prévu à cet effet, à la fin des fiches techniques, désigné :

« **Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer** »

### **FICHE TECHNIQUE 1 : GENERALITES**

Caractéristiques minimales demandées	Réponses du soumissionnaire	
	OUI	NON
Scie circulaire à format	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Puissance minimale du moteur : 5.5 KW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hauteur de coupe : 100 mm (débord de la lame)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tronçonnage de 2000 à 3200 mm	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déclivage : 1000 mm	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inciseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moteur avec variation de vitesse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inclinaison de la lame de scie de 0° à 46°	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Butée de longueur à réglage manuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Longueur de la table pour panneaux de 3050 mm	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité de coupe angulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chariot avec graissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fournir le certificat de conformité lors de la réponse à l'appel d'offre

Le candidat décrira dans le cadre ci-dessous :

- L'alésage de fixation de la lame de scie
- Caractéristiques dimensionnelles des lames de scie (diamètre maxi mini et épaisseur)
- Le nombre de raccord d'aspiration et leurs diamètres
- L'estimation du bruit en décibels
- Hauteur maximale de coupe (Débord)
- Le type de sécurité prévu
- Donner les vitesses de rotation pré-programmées
- Détail de la largeur de coupe
- Détail du réglage pour les coupes angulaires
- Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer



## FICHE TECHNIQUE 2 : COMMANDE ET AFFICHAGE

Caractéristiques demandées	Réponses du soumissionnaire	
	OUI	NON
Affichage digital de la vitesse de rotation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affichage digital de l'inclinaison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réglage motorisé de la hauteur de la lame de scie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réglage motorisé de l'inclinaison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pilotage de l'inciseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ecran à affichage digital et clavier de commande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le candidat décrira dans le cadre ci-dessous :

- Si un réglage est manuel, donner le tarif de l'option.
- Indiquer la précision du réglage
- Détailler le pilotage de l'inciseur
- Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer

## FICHE TECHNIQUE 3 : SÉCURITÉ

Caractéristiques demandées	Réponses du soumissionnaire	
	OUI	NON
Dispositif de freinage de la scie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dispose d'un contact électrique pour déclencher l'aspiration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système de protection de la lame	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système de protection de la lame inclinée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le candidat décrira dans les cadres ci-dessous :

- Type de freinage de la scie
- Type d'interrupteur (verrouillable ou pas)
- Autre(s) type(s) d'appareil(s) relatif(s) à la sécurité
- Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer

## FICHE TECHNIQUE 4 : OPTIONS

Caractéristiques demandées	Réponses du soumissionnaire	
	OUI	NON
Option 1 : Reprise de l'ancienne scie à format (voir la machine sur site) par une société pouvant attester d'un certificat KBIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Option 2 : Réglage motorisé de l'inciseur (si non inclus dans l'offre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Option 3 : Visualisation du trait de scie par rayon laser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Option 4 : Affichage digital de la butée de réglage de la longueur (tronçonnage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Option 5 : Guide parallèle électro-motorisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le candidat décrira dans le cadre ci-dessous :

- Les options proposées dans l'appel d'offre
- Le tarif des autres options
- Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer

*En cas de besoin, des pages peuvent être insérées afin de répondre aux demandes détaillées.*

## **FICHE TECHNIQUE 5 : INSTALLATION, FORMATION, MAINTENANCE**

<b>Caractéristiques demandées</b>	<b>Réponses du soumissionnaire</b>	
	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
La machine est garantie 1 an pièces et main d'œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La maintenance annuelle est prévue par le soumissionnaire pendant la durée de la garantie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La machine respecte la réglementation européenne en vigueur (certificat de conformité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La formation des enseignants sur l'utilisation est prévue sur une journée par groupes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La formation des enseignants sur la maintenance de premier niveau est prévue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La documentation technique est fournie en français (2 exemplaires)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une liste des opérations de maintenance à effectuer en précisant les pièces à remplacer ou l'entretien à effectuer est fournie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le coût d'un contrat annuel de maintenance global, déplacement, réparation, entretien annuel, pièces et main d'œuvre est fourni	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le candidat décrira dans le cadre ci-dessous :

➤ Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer